

Premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité (« NCID ») proposées

Mise à jour sur l'information relative aux enjeux ESG

Le 13 mars 2024

Publication des exposés-sondages du CCNID.

Alignement de l'ISSB sur l'allègement transitoire progressif

Application volontaire des propositions du CCNID pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

Date limite de réception des commentaires : 10 juin 2024

Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (« CCNID ») a publié des propositions sur ses deux premières Normes canadiennes d'information sur la durabilité (« NCID »).

La publication comprend trois documents clés :

- l'exposé-sondage sur la NCID 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité;
- l'exposé-sondage sur la NCID 2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques;
- un document de consultation, Critères de modification.

Les exposés-sondages sur les normes NCID 1 et 2 sont harmonisés avec les normes internationales de base relatives à l'information sur la durabilité, soit les normes IFRS S1 et S2, à l'exception de la date d'entrée en vigueur propre au Canada et de l'allègement transitoire visant à aider les sociétés canadiennes à effectuer la mise en œuvre.

L'allègement transitoire progressif des propositions comprend :

- l'allègement quant aux informations à fournir en plus des possibilités et des risques liés aux changements climatiques a été prolongé d'un an à deux ans;
- l'allègement quant à la communication d'informations comparatives a été prolongé pour correspondre à la prolongation ci-dessus;
- L'allègement quant à la communication d'informations sur les émissions de GES du champ d'application 3 a été prolongé d'un an à deux ans.

Tout comme l'IFRS S1 et S2, les normes canadiennes proposées sont conçues pour être appliquées conjointement et parallèlement avec les normes futures propres à des secteurs d'activité ou des sujets particuliers.

Le CCNID a proposé une date d'entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, soit un report d'un an comparativement à la date d'entrée en vigueur approuvée par l'ISSB. Toutefois, les autorités de réglementation et les législateurs canadiens détermineront si les NCID doivent être d'application obligatoire et, dans l'affirmative, qui devra appliquer les normes et la date de leur entrée en vigueur. Parallèlement, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié une déclaration indiquant qu'elles demanderont une consultation sur la règle relative à l'information liée aux changements climatiques après la finalisation des NCID 1 et 2.

« En publiant ses deux premiers projets de normes de présentation de l'information sur la durabilité, le CCNID a choisi de s'aligner sur les IFRS S1 et S2 afin de favoriser l'harmonisation à l'échelle mondiale tout en répondant aux préoccupations des sociétés canadiennes grâce au report des dates d'adoption et en sollicitant des commentaires sur un certain nombre d'aspects clés, notamment le calendrier, les exigences en matière de résilience climatique et la déclaration des émissions du champ d'application 3. »

Doron Telem, Leader national, Enjeux ESG

Les propositions du CCNID sont assorties d'une période de consultation de 90 jours, la date limite de réception des commentaires étant le 10 juin 2024.

¹ IFRS S1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

Nous sommes là pour vous aider

KPMG au Canada est un cabinet à services complets qui propose des services de transformation, de présentation de l'information et de certification en matière d'ESG. Nos professionnels passionnés allient une expérience sectorielle approfondie et des connaissances interfonctionnelles en affaires, en technologie, en droit et en génie, pour aider les clients à garder une longueur d'avance à toutes les étapes de leur démarche en matière de présentation de l'information ESG.

Calgary

Atin Prakash

Associé,
Enjeux ESG
atinprakash1@kpmg.ca

Kim Payne

Associée, Audit
et certification
kjpayne@kpmg.ca

Montréal

Sonia Hernandez

Associée,
Enjeux ESG
sbhernandez@kpmg.ca

Marie David

Associée, Audit
et certification
mariedavid@kpmg.ca

Région Est

Bailey Church

Associé, Audit
et certification
bchurch@kpmg.ca

Phil Collins

Associé, région Est
Leader en certification
pncollins@kpmg.ca

Région Ouest

James Barr

Associé, Services-conseils –
Gestion des risques
jbarr@kpmg.ca

Jolene Anton

Associée, Audit
et certification
janton@kpmg.ca

Toronto

Katie Dunphy

Associée,
Enjeux ESG
kdunphy@kpmg.ca

Michael Ort

Associé, Enjeux ESG
Services-conseils en
présentation de l'information
mort@kpmg.ca

Farah Bundeali

Leader nationale,
Certification ESG
fbundeali@kpmg.ca

Dave Power

Associé et leader
en certification de
l'information ESG, RGT
davepower@kpmg.ca

Prathmesh Raichura

Leader national,
Gouvernance ESG
praichura@kpmg.ca

Ally Karmali

Leader national,
Données et
technologie ESG
allykarmali@kpmg.ca

Vancouver

Roopa Davé

Leader nationale, Présentation
de l'information ESG
rdave@kpmg.ca

Duane Tup Chong

Associé et leader
en certification de
l'information ESG, RGV
dtupchong@kpmg.ca